

société des amis
fondation marguerite et aimé maeght

DEVENEZ AMI DE LA FONDATION MAEGHT

- Vous bénéficiez de nombreux avantages
- Vous soutenez ses projets
- Vous participez à son rayonnement en France et à l'étranger
- Vous contribuez à l'enrichissement de ses collections

Société des Amis de la Fondation Maeght
Fondation Maeght
06570 Saint-Paul de Vence - France
Phone +33 (0)4 93 32 45 91
E-mail : societedesamis@fondation-maeght.com
Website : www.amis-fondation-maeght.com

Avantages par adhésion

Valable 1 an à partir de l'émission de la carte

	Etudiant (<25 ans ; joindre une photocopie de la carte d'étudiant)	Actif	Couple	Soutien	Bienfaiteur
Tarif de souscription	25 €	80 €	110 €	220 €	350 €
Un laissez-passer annuel à la Fondation Maeght (1 carte)	•	•	•	•	•
Invitation à tous les vernissages	•	•	•	•	•
Accès à la Bibliothèque (40 000 volumes d'art moderne et contemporain)	•	•	•	•	•
Affiches des expositions temporaires	•	•	•	•	•
Remise de 20 % sur les éditions de la Fondation Maeght	•	•	•	•	•
Information sur les activités de la Société des Amis (visites commentées, conférences, rencontres avec artistes, journées culturelles)	•	•	•	•	•
Catalogues des expositions temporaires				•	•
Affiches des expositions, tirage luxe					•
Nombre d'entrées par adhésion	1	1	2	3	4

CATÉGORIES	MONTANT DE L'ADHÉSION	MONTANT DU REÇU FISCAL
Etudiant	25 €	0
Actif	80 €	50 €
Couple	110 €	60 €
Soutien	220 €	100 €
Bienfaiteur	350 €	200 €
Mécène	1 000 €	600 €

AVANTAGES FISCAUX EN FRANCE

Dans le cadre de la législation fiscale en vigueur en France, les dons versés donnent droit à une réduction d'impôts. Chaque don fait l'objet d'un reçu fiscal rempli et retourné par la Société des Amis.

- Pour les personnes physiques : une réduction à hauteur de 66 % du montant figurant sur le reçu fiscal, dans la limite annuelle de 20 % du revenu imposable.
- Pour les personnes morales : une réduction à hauteur de 60 % du montant figurant sur le reçu fiscal, dans la limite annuelle de 0,5 % du chiffre d'affaires.

Loi n° 2003-1311 du 1er août 2003 en faveur du mécénat.

Loi de programmation pour la cohésion sociale n° 2005-32 du 18 janvier 2005. Articles 200 et 238bis du CGI.

Activités

La Société des amis organise un large programme d'activités destiné aux membres de la Société des Amis. Ces activités sont en lien avec l'actualité de la Fondation Maeght et l'actualité artistique de notre région, en France et à l'étranger.

Des visites commentées des expositions temporaires sont proposées à chaque exposition.

Des cycles de conférences sont programmés en résonance avec les expositions de la Fondation Maeght.

Des sorties culturelles sont organisées en fonction de l'actualité artistique de notre région.

Dîner annuel : chaque année pour fêter l'exposition de l'été, la Société des Amis propose à ses adhérents un dîner exceptionnel à la Fondation Maeght.

Devenez Membre Mécène 1 000 €/an

LES AVANTAGES RÉSERVÉS AUX MEMBRES « MÉCÈNE »

- Un laissez-passer annuel à la Fondation Maeght pour 4 personnes (1 carte)
- Invitation à tous les vernissages
- Une invitation au dîner annuel de la Société des Amis (invitation gratuite pour 2 personnes)
- Invitations aux petits déjeuners suivis d'une visite commentée pour chaque exposition (une invitation gratuite pour 2 personnes pour chaque exposition)
- Catalogues des expositions temporaires
- Affiches des expositions, tirage luxe
- Dans le cadre d'éditions lithographiques, réservation de 2 lithographies payantes par adhésion
- Remise de 20% sur les éditions de la Fondation Maeght
- Information sur les activités de la Société des Amis
- Accès à la Bibliothèque

Bulletin d'adhésion à retourner en lettres capitales

M. M^{me}

Société _____

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____

Pays _____ Tél. _____

Mobile _____

E-mail _____ @ _____

J'adhère à la Société des Amis, pour un an, en tant que

Etudiant	Actif	Couple	Soutien	Bienfaiteur	Mécène
<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 80 €	<input type="checkbox"/> 110 €	<input type="checkbox"/> 220 €	<input type="checkbox"/> 350 €	<input type="checkbox"/> 1 000 €

- Je souhaite retirer les affiches et catalogues des expositions sur place à la Fondation Maeght (pas de participation aux frais d'envois)
- Je souhaite recevoir les affiches et catalogues des expositions par la poste (participation aux frais d'envois, remplir le tableau ci-dessous)

	France	CEE Europe	Pays Nordiques et Suisse	Outre-Atlantique
Etudiant, Actif, Couple	<input type="checkbox"/> 10 €	<input type="checkbox"/> 16 €	<input type="checkbox"/> 20 €	<input type="checkbox"/> 25 €
Soutien, Bienfaiteur, Mécène	<input type="checkbox"/> 25 €	<input type="checkbox"/> 35 €	<input type="checkbox"/> 40 €	<input type="checkbox"/> 60 €

Montant total à régler € (Adhésion + participation aux frais d'envois)

Mode de règlement

- Espèces
- Chèque bancaire ou postal à l'ordre de la Société des Amis de la Fondation Maeght
- Carte bancaire
- Virement à l'ordre de la Société des Amis de la Fondation Maeght numéro de compte n° 30002 03234 0000060016H 38 au Crédit Lyonnais - 06800 Cagnes-sur-Mer - Iban : FR57 3000 2032 3400 0006 0016 H38 - Bic : CRLYFRPP
- Adhésion en ligne : www.amis-fondation-maeght.com